



Comité National pour le Développement du Bois

Communiqué de presse
Mai 2021

Le choc forestier : le potentiel de la filière forêt-bois française enfin discerné ?

Quand la réalité du contexte économique met enfin en lumière le formidable potentiel de décarbonation que représente la filière forêt-bois française !

Si les récentes annonces du gouvernement insufflent une bouffée d'oxygène bienvenue aux acteurs en aval de la filière actuellement touchés par une pénurie de ressources et une augmentation des prix naturellement associée à celle-ci, elles dévoilent également les dessous d'une course contre la montre engagée pour faire face au dérèglement climatique. Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), structure de résonance de l'ensemble des acteurs amont et aval de la filière forêt-bois française, revient sur les ambitions d'un secteur tout entier tourné vers l'avenir, de la préservation de l'écosystème forestier subissant l'accélération des changements climatiques à l'aubaine sans équivalent que la forêt et l'usage du bois offrent en matière de décarbonation.

Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), comme l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois française, salue naturellement les directives et directions engagées par le gouvernement au travers de la Réglementation Environnementale 2020, l'investissement de 200 millions d'euros dans la filière dans le cadre du Plan France Relance ainsi que l'annonce de 50 millions d'arbres plantés sur la période 2021-2022. Ce sont les premiers pas amorçant une dynamique de développement voulue et portée par la filière dans l'optique de son Plan Ambition Bois 2030 (cosigné par FBIE, Fibois France et France Bois Forêt à l'initiative du CSF Bois) ainsi que les éléments constituant les prémices de l'édification d'une véritable souveraineté "forestière". En effet, comme le souligne Samuel Gardavaud, Président du Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) : "Tous les acteurs entreprennent depuis toujours de préserver et de consolider l'écosystème forestier français, de valoriser la ressource produite sur le territoire et son usage dans la conception, la construction et l'aménagement. Par son potentiel unique de décarbonation, il est logique que la filière soit à l'avenir l'alpha et l'oméga de la stratégie bas carbone de l'État."



Pour conserver le potentiel d'absorption des forêts françaises, les capacités de stockage et de substitution octroyées par l'usage du bois, captant à eux seuls 25% des gaz à effet de serre nationaux, le renouvellement et l'accroissement de la ressource forestière doit dès lors devenir une priorité absolue. Le renouvellement des surfaces forestières se faisant actuellement à 70% par régénération naturelle et le temps d'adaptation biologique des forêts ne correspondant pas à la temporalité du dérèglement climatique, la culture proactive et pérenne des forêts se place donc indubitablement au cœur de la stratégie de préservation et d'accroissement des atouts naturels de décarbonations du territoire.

“Il va falloir absolument accélérer l'effort de reboisement par plantation. Face à cet impératif d'accélérer le reboisement en France, même si l'État est proactif sur cette thématique, les initiatives ont besoin d'être complétées par les organisations professionnelles de la filière. Les coopératives forestières ont déjà mis en place, il y a de cela 6 ans, un dispositif pour accompagner et accélérer l'effort de reboisement en France. Avec Plantons pour l'Avenir, notre organisme de mécénat à but non lucratif, nous agissons, à notre échelle et avec les dons privés, en ce sens pour planter, sensibiliser et soutenir l'innovation. À ce jour, nous avons participé à la réalisation de 303 projets pour un total de 2,2 millions d'arbres plantés.” souligne Tancredi Neveu, Directeur délégué de Plantons pour l'Avenir.

L'organisation de la dynamique d'optimisation préventive des forêts françaises est également caractérisée par une singularité franco-française. Le domaine forestier du territoire étant détenu à plus de 75% par plus de 3 millions de particuliers, la communication, la sensibilisation et le recours aux coopératives doivent soutenir l'unité, la cohérence et, de facto, l'efficacité des actions au bénéfice de la forêt.

“Les 17 coopératives regroupées au sein de l'UCFF gèrent les bois pour le compte de leurs 120 000 adhérents. L'Union de la Coopération Forestière Française épaula au quotidien ces propriétaires privés, à la gestion durable de leurs parcelles de forêts. Aide au reboisement, schéma d'aménagement, mise en place d'un système informatique commun, gestion des sols, organisation de groupes de travail sur les changements climatiques. Ces missions sont primordiales car une forêt bien gérée capte davantage de CO2 qu'une forêt primaire !” détaille Bertrand Servois, Président de l'UCFF.

Au chevet de l'or vert

12 milliards d'arbres, plus de 17 millions d'hectares, 70 millions d'arbres plantés chaque année, 4^e massif forestier européen et 3^e stock en volume d'arbres sur pied, la forêt française forme un potentiel d'absorption de carbone immense et, indirectement, de stockage de CO2 via l'usage de ses ressources, le bois. Par ailleurs, si la forêt se présente comme la pièce maîtresse de lutte contre le réchauffement climatique, elle en est également une des premières victimes. En effet, elle fait face, ces dernières années, aux outrages des aléas climatiques augmentant en fréquence et en violence. Tempêtes, sécheresses, canicules, incendies et attaques d'insectes ravageurs, ces phénomènes différenciés, combinés, voire parfois associés, rongent le patrimoine forestier français. Ceux-ci supposent que l'homme agisse rapidement pour soutenir la forêt dans sa préservation, son développement, son adaptation, et ce, afin de continuer à tirer profit de ses armes naturelles de lutte contre le réchauffement climatique.

“Nous sommes catastrophés de voir le rythme des bouleversements venant nous impacter sur des délais toujours plus courts et avec violence. Nous sommes particulièrement inquiets quant au devenir de certains types de peuplements et d'essences forestières. De fait, l'enjeu immédiat pour les coopératives forestières est de construire une forêt résiliente en intégrant, entre autres, les changements climatiques dans les modalités de gestion.” précise, lors du webinar “La forêt, la ressource...” du CNDB et de la Maison de l'Architecture IDF et du site Bois.Com, Ludovic Perraud, Directeur de la coopérative Forestière FPLG - Forêt Privée Lozérienne et Gardoise, membre de l'UCFF (Union de la Coopération Forestière Française).



Crédits photographiques :
1 2 Getty Images

Forêt et bois : l'osmose des forces de décarbonation

La stratégie de l'usage renforcé du bois est d'autant plus pertinente au regard des projections scientifiques établies à l'horizon 2050 par l'INRA-IGN. Les scénarios, proposés par l'étude réalisée en 2017, démontrent que la forêt et l'usage du bois constituent deux compartiments indissociables garantissant une sécurité optimale en matière de capital d'absorption et de stockage de CO². Associé à l'accroissement de la forêt via des plans de boisement, reboisement et d'adaptation, le développement de l'usage du bois pourrait, en effet, d'ici 2050, participer à hauteur de 56% à la récolte de plus de 90 millions de m³ de GES par an. L'utilisation du bois dans la conception, la construction et l'aménagement présente donc un double intérêt : la prolongation sécurisée du cycle de stockage du CO² et le remplacement de matériaux fortement émetteurs de GES par principe de substitution.

“Effectivement, les produits bois ont l'avantage d'offrir un niveau de sécurisation de stockage de CO² supérieur à celui de la forêt. Ceci est d'autant plus vrai dans un contexte environnemental dégradé et faisant peser des risques lourds sur nos forêts. Des tempêtes aux attaques d'insectes ravageurs, les aléas climatiques accrus par le dérèglement climatique risqueraient même de produire l'effet inverse, dans ces conditions, les destructions importantes d'écosystèmes forestiers libéreraient massivement le CO² jusqu'alors capté par les arbres” corrobore Samuel Gardavaud, Président du CNDB.

Par une maîtrise raisonnée et raisonnable de la source d'approvisionnement, le bois constitue finalement la seule ressource renouvelable amplifiable à ce jour, et ses répercussions bénéfiques pour l'environnement peuvent être prolongées par la manière dont il en est fait usage. Mieux, le matériau bois, par exemple dans le cadre du développement de la construction bois, contribue à pérenniser la forêt par le biais du perfectionnement des modèles de gestion engendré par la structuration de l'ensemble de la filière.

Débutant par la plantation, la ressource suit un parcours logique d'étapes progressives en commençant par une distinction entre le bois d'œuvre, le bois de trituration, le bois industrie et le bois énergie. Bois d'œuvre, de trituration et industrie passent alors deux phases dites de première et de seconde transformation permettant d'obtenir les différents produits bois tels que des charpentes, du parquet, des meubles, etc. La nature du bois conforte le principe d'une reconversion quasiment perpétuelle de la ressource, si le produit fini est par essence recyclable, les acteurs de la transformation valorisent également les déchets de bois et produits bois connexes liés à leurs activités en les réinsérant dans le cycle de production.



“Un immeuble de 6 étages ou R+5, tout en bois de 1000m² de surface de plancher permet de stocker 145 tonnes d'équivalents CO² et évite en parallèle, par la substitution, l'émission de 125 tonnes d'équivalents CO² qui aurait été générée par l'utilisation d'autres matériaux comme l'acier ou le béton. Ce type de projet ne requiert qu'un volume limité d'arbres correspondant à 175m³ de bois, soit 0,0002% du volume produit par accroissement naturel de la forêt chaque année” illustre par les chiffres, le concours incomparable des produits bois à la décarbonation, Stéphane Cochet, Architecte CEPH de A003 Architectes.

Avec l'ensemble des opportunités naturelles, des atouts de la filière forêt-bois française et le pouvoir commun de décarbonation de la forêt et du bois, il peut sembler aujourd'hui incompréhensible que l'économie du bois pèse pour 10% du déficit de la balance commerciale de la France et que la ressource bois représente à peine que 4% des constructions d'habitats collectifs. Au travers ses actions de communication, d'information, de formation et d'accompagnement, le Centre National pour le Développement du Bois se fait donc l'écho de la mobilisation sans commune mesure de toute la filière forêt-bois française et crée les ponts entre les savoirs, les expertises, les acteurs de la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage pour que le bois construction reprenne enfin sa place logique. Une place s'inscrivant définitivement dans le sens de l'histoire, celle de la décarbonation...

Crédits photographiques :

- ③ James Hardy
- ④ CNDB

CNDB, Comité national pour le développement du bois

Structure de résonance de l'ensemble de la filière française du bois, Le Comité National pour le Développement du Bois œuvre activement pour assurer le rayonnement du bois, matériau naturellement doté d'atouts essentiels pour la conception, la construction et l'aménagement. Les acteurs et professionnels de la filière, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage étant les premiers ambassadeurs du bois, le CNDB pourvoit à l'entraînement de la synergie de cet écosystème d'ampleur et déploie un panel de supports valorisant chacune des composantes amont et aval. De la formation à la communication, les supports, applications et contenus développés par le CNDB sont conçus comme des nœuds de rencontres des savoirs à destination de l'ensemble du spectre de la construction en France.

www.cndb.org

À PROPOS DU CYCLE DES WEBINAR DU CNDB

Apparu dans le top 5 des sujets suscitant le plus d'intérêt de la part du public et besoin de contenu informationnel à destination des clients finaux remonté par plus de 3000 acteurs de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage ayant répondu au questionnaire annuel fin 2019, le thème de l'exploitation forestière s'est révélé comme un sujet prioritaire à aborder. La production de contenus relatifs à la production forestière, la transformation du bois, la gestion durable des forêts et le reboisement ayant fait consensus en 2020 au sein des organisations professionnelles bois construction et ameublement du Comité Directeur du CNDB, la structure a décidé d'en faire un de ses 4 thèmes de l'année 2021 en impliquant l'un de ses nouveaux membres, l'UCFF. Ce thème concernant tous les publics, aussi bien professionnels que particuliers, sera abordé sur les canaux de diffusion du CNDB dont, entre autres, Bois.com et via des opérations événementielles. À ce titre, le 7 avril 2021, le CNDB en collaboration avec la Maison de l'Architecture IDF et la campagne grand public Bois.Com a tenu un webinar autour du thème de la forêt, de la ressource et de la gestion durable de ce matériau naturel. Ce dernier est intégré au cycle annuel de rencontres du CNDB liant architecture, matériaux, tendances et bien évidemment le bois.

www.cndb.org/actualites/categorie/webinar
www.youtube.com/channel/UCrvyxA3q88jxysw-cu6brWQ

**Contact presse
Mediapilote**
Méline Thas
m.thas@mediapilote.com
02 40 11 18 05



La Maison de l'Architecture IDF

www.maisonarchitecture-idf.org



Le fond de dotation Plantons pour l'Avenir

www.plantonspourlavenir.fr



L'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)

www.lescooperativesforestieres.fr



La coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise (FPLG)

www.fplg.fr



L'agence A003 Architectes

www.a003architectes.com